

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME REUNION DE 2017****Séance du 5 avril 2017**

CD20170405\_45

id. 3166

*L'an deux mille dix-sept le cinq avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. ALBUGUES (pouvoir à Mme JALAISE), Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE), M. DEPRINCE (pouvoir à Mme NEGRE), M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN)*

*Nombre de membres du Conseil Départemental : 30*

*Quorum : 16*

*Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

**VALORISATION TOURISTIQUE DE LA PENTE D'EAU DE  
MONTECH**

Lors du vote Budget Primitif de 2016, l'Assemblée départementale a approuvé la poursuite des études de valorisation touristique de la pente d'eau de Montech ainsi

que des travaux d'aménagement à hauteur de 500 000 €.

Suite à la dernière réunion sur site, le 15 mars 2017, au vu de l'abandon de la réparation des motrices par VNF, les partenaires présents (État, VNF, Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, Région Occitanie et Conseil Départemental) ont convenu de la mise en place d'une gouvernance qui comprendra un comité de pilotage géré par la Préfecture et un comité technique géré par le Conseil Départemental, en vue de la définition et la mise en œuvre d'un projet de valorisation touristique de l'ouvrage.

A ce stade, il est envisagé deux maîtrises d'ouvrage du projet :

- VNF pour la sécurisation de la machine et de sa tête amont,
- le Conseil Départemental pour les travaux de valorisation touristique et d'interprétation du site.

Le plan de financement prévisionnel de ce programme de travaux pourrait être le suivant :

- l'Etat : subvention de 300 000 € attribuée par le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme (convention du 20/12/2013),
- le Conseil Régional : engagement de principe de 500 000 €,
- VNF : engagement de principe de 500 000 €,
- le Conseil Départemental : engagement de 500 000 €,
- la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne : engagement de principe sur le fonctionnement du site et des travaux liés au parking.

Une prochaine réunion fixée au 21 avril 2017 en Préfecture conviera le comité de pilotage afin de fixer un calendrier précis de la mise en œuvre du projet.

Préalablement, le Conseil Départemental doit fixer un comité technique composé d'une équipe pluridisciplinaire de techniciens (VNF, CAUE, Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, Conseil Départemental, ADT, Commune de Montech) afin d'établir un cahier des charges de la valorisation touristique du site.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve :
  - le principe de gouvernance avec un comité technique et un comité de pilotage ;
  - le principe de maîtrise d'ouvrage départementale de l'opération de valorisation touristique du site ;
  - de reconduire la participation financière du département de 500 000 € et de ratifier 95 000 € de crédits de paiement au titre des travaux d'aménagement ;
  - de porter l'autorisation de programme (2014) à 30 000 € et de ratifier 15 000 € de crédits de paiement au titre des études.

P : 29

C : /

A : 1 (*Mme Nègre ne prend pas part au vote*)

Adopté.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC